



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

établi en application du Code de la Commande publique relatif à

**Gestion de la communauté des partenaires de la Plateforme d'échange de données en
Nouvelle-Aquitaine (PIGMA)**

La procédure de consultation utilisée est la suivante : Marché à procédure adaptée passé en application du 1^{er} alinéa de l'article Article L2123-1 du Code de la Commande publique

**Date limite de remise des offres :
Mercredi 20 Novembre 2019 à 12h00**

Pouvoir adjudicateur :

**Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
6, Parvis des Chartrons – 33 075 Bordeaux Cedex**

Le présent règlement comporte 5 feuillets numérotés de 1 à 5

SERVICES AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point de contact :*

Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques

6 parvis des Chartrons

33075 Bordeaux cedex

Contact : Monsieur le Responsable des Marchés publics

F-33075 Bordeaux Cedex.

Tél. : 05 57 85 40 42.

E-mail : gip@gipatgeri.fr

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : www.gipatgeri.fr

Adresse du profil d'acheteur : <https://demat->

[ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=31148&orgAcronyme=GIP_33_01](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=31148&orgAcronyme=GIP_33_01)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : gip@gipatgeri.fr

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques

6 parvis des Chartrons

33075 Bordeaux cedex

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Autre.

Aménagement du territoire et risques.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) *Description*

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

Gestion de la communauté des partenaires de la Plateforme d'échange de données en Nouvelle-Aquitaine (PIGMA)

II.1.2) *Type de marché et lieu de prestation de services :* Services.

Catégorie de services : 7 - Services informatiques et services connexes

Lieu principal de prestation : 6, parvis des Chartrons, 33075 Bordeaux cedex

Code NUTS : FR612

II.1.3) *L'avis implique :* un marché public à procédure adaptée.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché :*

Le marché porte sur Gestion de la communauté des partenaires de la Plateforme d'échange de données en Nouvelle-Aquitaine (PIGMA)

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :* 79000000

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

II.1.8) *Division en lots :* non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :* non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :*

La mission d'animation et d'accompagnement territorial a pour objet de : maintenir une dynamique d'échange de la donnée en Nouvelle-Aquitaine entre les services de l'Etat, les Collectivités Territoriales, le secteur parapublic... permettant à la fois la mise à disposition de données de référence et la remontée de la donnée existant sur le territoire. Cela passe par l'adhésion d'un nombre croissant de partenaires publics et parapublics à la dynamique PIGMA avec une ouverture vers la sphère privée et la nouvelle économie numérique et l'animation de la communauté de partenaires PIGMA existants.

II.2.2) *Options :* non.

II.3) *Durée du marché :* 1 an

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) *Conditions relatives au contrat*

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :*

Il n'est pas prévu de période de garantie.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement :*

En application des articles R2191-3 à 12 du Code de la Commande publique, une avance de 10% est accordée au titulaire d'un marché dont le montant initial du marché est supérieur à 50 000 Euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Cette avance n'est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance donnant lieu à paiement direct. Le remboursement de l'avance s'imputera sur la somme due au titulaire à titre d'acompte, lorsque que le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant toutes taxes comprises du marché. En application des articles R2191-20 à 22 du Code de la Commande publique, toute livraison donnera lieu au versement d'un acompte dont le montant ne pourra pas excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte. Conformément à l'article 11.5.1 du CCAG-FCS, le montant des sommes dues est établi sur la base de constats contradictoires. La périodicité des acomptes est fixée à un (1) mois. Chaque acompte fera l'objet d'une demande de paiement datée. Le marché est à prix forfaitaires. Le marché est traité à prix définitif actualisable une seule fois, lors de la notification du marché. L'unité monétaire utilisée sera l'euro (€ euro(s)). Le paiement s'effectuera par chèque bancaire. Le délai global de paiement ne pourra excéder trente (30) jours.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

En application de l'article R2142-22 du Code de la Commande publique, après attribution du marché à un groupement, le pouvoir adjudicateur impose la forme d'un groupement solidaire en raison du niveau de coordination et de cohérence imposé par la nature de la mission objet du présent marché.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : Non

III.2) *Conditions de participation*

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions des articles L2141-1 à 6 du Code de la Commande publique ou qui produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées à l'article L2141-2 du Code de la Commande publique, ne seront pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché. Le candidat devra remplir un DC2 (document fourni dans le DCE) ou fournir un DUME.

III.2.2) *Capacité économique et financière* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat devra fournir le chiffre d'affaires global hors taxes et la part du chiffre d'affaires hors taxes concernant les services objets du marché des 3 dernières années ou des 3 derniers exercices clos.

III.2.3) *Capacité technique* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat devra réaliser une description de l'équipe chargée de la prestation :

- les noms,
- le rôle et
- le curriculum vitae des personnes chargées de la prestation.

Le candidat présentera une liste des principaux services ayant un rapport avec le présent marché fournis au cours des trois dernières années indiquant :

- la date,
- la durée,
- le montant,
- une courte description de la mission,
- le destinataire public ou privé,
- les outils et méthodes utilisés.

En particulier, le candidat devra justifier d'au moins une expérience dans le domaine des Infrastructures de Données Spatiales (par le biais du CV ou/et des références). Dans le cas contraire, sa candidature sera écartée et son offre ne sera pas étudiée.

Les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières ne seront pas suffisantes par rapport à la prestation, objet de la consultation, seront écartés.

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière* : non

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation* : oui

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) *Type de procédure* :

IV.1.1) *Type de procédure* : Marché public à procédure adaptée.

IV.2) *Critères d'attribution*

IV.2.1) *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée* : non

IV.3) *Renseignements d'ordre administratif*

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur* : MP031.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché* : non

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres* :

Mercredi 20 novembre 2019, à 12:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés* :

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation* : français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre* :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique* : non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires* : non.

Référence du ou des projet(s) et/ou programme(s) : Le marché public s'inscrit dans le cadre du projet PIGMA financé dans le cadre du FEDER. Il bénéficie de financements de l'État et du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'autofinancement des membres du GIP ATGeRi.

VI.3) *Autres informations* :

Les candidats qui souhaitent recevoir les documents de consultation par courriel doivent en faire la demande auprès de Monsieur le responsable des Marchés publics :

Groupement d'intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques,

6, Parvis des Chartrons, 33 075 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05 57 85 40 42,

courriel : gip@gipatgeri.fr

Aucune participation aux frais de reprographie et d'envoi ne sera requise par le pouvoir adjudicateur.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : Sans objet.

VI.4) *Procédures de recours*

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours* :

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet B.P. 947f, F-33063 Bordeaux. E-mail : greffe.tabordeaux@juradm.fr . Tél. : 05 56 99 38 00. Fax : 05 56 24 39 03

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* :

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet B.P. 947f, F-33063 Bordeaux. E-mail : greffe.tabordeaux@juradm.fr . Tél. : 05 56 99 38 00. Fax : 05 56 24 39 03

VI.5) *Date d'envoi du présent avis* : mercredi 30 octobre 2019